



Trait – d'union

27 – Janvier 2024



Edito

Chers Coinchelaises, chers Coinchelais,

« Plus vite...Plus haut...Plus fort...Ensemble »
C'est avec ces mots symboles des jeux olympiques qui rassembleront le monde entier dans notre pays en 2024, que je souhaite m'adresser à vous.

Depuis le début de ce mandat, notre équipe aura été particulièrement active et a d'ores et déjà réalisé ou mis en chantier la quasi-totalité de son programme de campagne.

Nous restons aujourd'hui mobilisés et déterminés à mener à bien nos différents projets malgré un contexte difficile, l'inflation et la baisse régulière et significative des dotations de l'Etat.

Tous ces éléments qui nous obligent à rester vigilants et à poursuivre notre stratégie d'une gestion rigoureuse, ne doivent pas nous faire perdre notre optimisme et notre envie d'avancer.

Alors soyez assurés que nous resterons engagés au service de notre village et du bien-être de toutes et tous. C'est dans ce sens que nous porterons sur les deux années à venir, différents projets visant à améliorer notre cadre de vie et notre quotidien.

En attendant, l'ensemble des membres du conseil municipal et le personnel communal se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux de santé et de bonheur. En espérant que cette nouvelle année 2024 soit riche d'échanges, de rencontres et de projets.

Prenez bien soin de vous, de vos proches et de tous ceux qui vous sont chers et continuons d'être toutes et tous acteurs du «bien vivre» au sein de notre beau village.

Anthony LEMAIRE

Commémorations..... 3

Hommage.....6

Vie Communale.....7

Bien Vivre Ensemble.....12

Vie Associative.....13

Nos Réalisations.....28

Nos Projets..... 30

Etat Civil..... 31

**Communauté
d'agglomération..... 32**

Vie Pratique..... 34



Comme chaque année, les cérémonies du 8 mai, du 11 novembre ainsi que du 5 décembre ont eu lieu au monument aux morts afin de rendre hommage à nos soldats morts pour la France.

Cette année, Lina et Emmie, élèves en Cm2, ont lu un texte, elles ont ensuite été rejointes par d'autres enfants des écoles pour chanter la marseillaise.



Le samedi 25 novembre, notre village a reçu les sapeurs-pompiers du CIS de Sainte Marguerite regroupant 4 villages, Saint Marguerite, Nayemont-les-fosses, Remomeix et Coinches pour célébrer la sainte Barbe.

Ce jour-là, il y a eu des remises de galons pour 5 sapeurs-pompiers.

Toutes nos félicitations à eux et nous les remercions chaleureusement pour leur courage et leur dévouement.





COMITÉ DU SOUVENIR FRANÇAIS BAN DE LAVELINE – COINCHES - GEMAINGOUTTE - WISEMBACH

Le Souvenir Français est une association qui œuvre pour que vive la mémoire de notre Nation.

A cette fin, il conduit trois grandes actions: Les voyages mémoriels pour les enfants des écoles, La sauvegarde des tombes des combattants Morts pour la France, Le maintien des cérémonies patriotiques.

En ce qui concerne le premier point, nous avons organisé une sortie en Moselle le jeudi 9 juin 2023, pour 35 élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 de l'école intercommunale de Ban-de-Laveline. Ils ont pu visiter le matin le Fort du Hackenberg, plus important ouvrage de la ligne Maginot, avec 19 blocs de combats et 10 km de galeries : parcours des tunnels à bord du train électrique d'époque qui transportait les munitions, visualisation du fonctionnement des tourelles, visites du musée, des installations des soldats, ... L'après-midi, ils ont visité à Uckange le dernier des six hauts fourneaux de l'usine sidérurgique construite en 1890, sauvegardé grâce à son inscription à l'Inventaire des Monuments Historiques en 2001.

Pour nous, il est important de faire découvrir aux enfants des lieux où des soldats ont porté les armes pour la France, et de leur expliquer que rien n'est acquis définitivement. On le voit bien alors qu'une Guerre et des combats se déroulent aux portes de l'Europe. « Un peuple qui oublie son passé se condamne à le revivre » disait Winston Churchill.

Le 22 avril 2023, nous avons réalisé l'Assemblée Générale du Comité. Les adhérents, venus en nombre, ont pu profiter des diaporamas réalisés notamment sur la sortie scolaire de 2022. C'est grâce à eux que nous pouvons financer ces dernières. Qu'ils en soient remerciés !

Malheureusement, 4 de nos adhérents sont décédés cette année. Nous ne les oublierons pas!



Le 11 novembre, après les traditionnelles cérémonies, le repas annuel des anciens combattants et du Souvenir Français a permis de réunir 39 convives, jeunes et anciens, qui se sont retrouvés pour partager un moment très agréable de convivialité, avec notamment les adhérents de Coinches.

Le 5 décembre, nous étions présents à Coinches pour la traditionnelle cérémonie au Monument aux Morts avec de nombreux porte-drapeaux, dont le représentant des ACVG de Coinches qui avait pu se libérer.

Nous avons profité de l'occasion pour déposer une plaque funéraire sur la tombe de M. Claude ANTOINE, en son temps adhérent actif du Souvenir Français, décédé cette année. Il était important de lui rendre hommage. Fort de ses 72 adhérents, dont 7 jeunes, le Souvenir Français est ouvert à tous ceux qui souhaitent participer, en toute indépendance politique ou confessionnelle, à la sauvegarde de la Mémoire de nos aïeux qui ont sacrifié leur vie pour notre liberté. Nul besoin d'être ancien combattant ou ancien militaire ... La cotisation annuelle n'est que de 10 euros (gratuite pour les moins de 18 ans).

Le comité compte sur vous!

N'hésitez pas à me contacter, nous avons besoin de vous ...

Joël BÜRCK - Colonel (en retraite)
Président du Comité
21 rue des Aulnes
88520 BAN DE LAVELINE- 06.68.52.52.58



Noëlle et Gérard VINCENT :

Nous avons appris en cette fin d'année 2023 le décès de Noëlle et Gérard VINCENT à deux mois d'intervalle.

Figures incontournables de la place du marché à Saint-Dié où ils tenaient le magasin de fleurs « Au Paradis », ils nous ont quittés discrètement, comme ils avaient vécu.

Coinchelais d'origine, Gérard aimait son village et le connaissait dans ses moindres recoins.

Avec Noëlle, il prenait plaisir à fleurir leur petite maison au centre du village et à entretenir son potager à la haute coinche. Amoureux de la nature, simples et aimant rendre service, ils laissent un grand vide derrière eux.

Ils ont, jusqu'au bout, tenu leur magasin, où ils accueillaient leurs clients avec le sourire.

Ils ont rejoint leur fils, Stéphane, qu'ils avaient eu la douleur de perdre en 1991.

Le Jour de la Nuit

Les pieds sur terre et la tête dans les étoiles...

La 15^{-ème} édition du Jour de la nuit s'est déroulée le samedi 14 octobre, date similaire à celle de la 17^{ème} éclipse solaire annulaire du XXI^{ème} siècle.

Le Jour de la Nuit est une opération nationale de sensibilisation à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé.

Notre village y a participé pour la quatrième fois. Dès l'après-midi, une projection de vidéos ainsi qu'une conférence « LE CIEL DU MOMENT » animée par Michel BARBE et la présentation de maquettes spatiales et de météorites ont été proposées en libre accès. Malheureusement, le ciel étant voilé ce soir-là nous n'avons pu observer les étoiles lors de la balade nocturne prévue initialement mais nous avons pu nous retrouver autour un repas convivial.

Un grand merci à GILOU et l'association DENEb



Octobre Rose

Octobre Rose est une campagne annuelle de communication destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein, et visant à récolter des fonds pour la recherche. A cet effet, de magnifiques banderoles confectionnées à la main par de généreuses bénévoles ont parées notre mairie.

Nous les remercions sincèrement!



Décoration de Noël

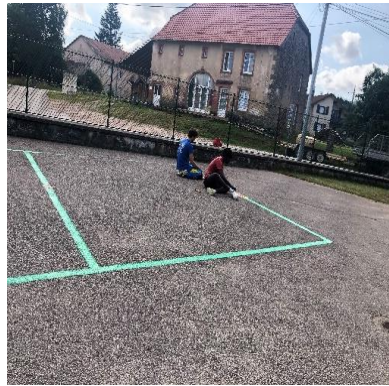


Nous remercions Lina Funschilling ainsi que sa grand-mère Nicole pour la fabrication de paquets décoratifs accroché sur le sapin devant la mairie.

Chantier Jeunes

Cette année, nous avons décidé de proposer deux chantiers jeunes aux adolescents de notre village.

La première période, Noah Ermelino et Esteban Diaz ont répondu à notre proposition. Ils ont rénové le grillage ainsi que les jeux dans la cour de l'école et bien d'autres petits travaux pendant leur semaine de chantier jeune du mois de juillet.



Sur la Deuxième période, c'est Pierre Funschilling, Gauthier Prévot et Nicolas Guénois, qui se sont intéressés aux travaux de la commune.

Ils ont nettoyé le bord de nos routes et le cimetière. Ils ont également aidé Sébastien à la rénovation de la cheminée.

Illumination de Noël

Cette année encore ce sont les enfants de l'école qui ont déterminés les emplacements des illuminations au sein de notre village.

Nous remercions chaleureusement Valentin (CE1), Lorena et Zoé (CM2) pour leur sérieux et leur contribution à mettre en lumière notre village.

Saint-Nicolas

En ce 10 décembre 2023, Saint Nicolas et Père Fouettard ont rendu visite aux enfants du village et ils étaient accompagnés de Jean Michel REY et de sa troupe qui ont offert un spectacle chantant, dansant et interactif qui a énormément plu aux petits comme aux plus grands!

Un grand merci à eux!



Salle Communale

La salle communale est à votre disposition pour vos repas de famille, il vous suffit de remplir un contrat de location auprès de la secrétaire de mairie. Vous pouvez la louer le Week end de 9h à 19h.

Le tarif est de 60 euros la journée, une caution de 300 euros ainsi qu'une attestation d'assurance vous seront demandées à la signature du contrat.

Pour plus de renseignements, adressez-vous à la mairie ou auprès de Madame BATOT Séverine, responsable de la salle.



Vignettes transport scolaire

Nous vous rappelons que la commune prend à sa charge 50% du montant des vignettes de transport scolaire. N'hésitez pas à vous présenter au secrétariat de mairie avec votre justificatif de paiement et un RIB.

Les dossiers complets doivent être déposés en Mairie au plus tard le 30 septembre 2024.



Vidange de fosses

Depuis quelques années, nous vous proposons la mise en place d'un groupement de commandes pour la vidange des fosses toutes eaux.

Compte tenu du succès de l'édition 2023, nous souhaitons renouveler une nouvelle fois cette opération en 2024. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.



Récupération des tuiles

Nous proposons aux habitants qui procèdent au remplacement de leur toiture, de venir récupérer les tuiles directement sur place. Celles-ci nous permettront ensuite d'entretenir nos chemins forestiers à moindre coût.

N'hésitez pas à contacter la mairie ou Madame UNTERHALT Daniele - Ajointe aux travaux.

Nous en profitons pour remercier toutes les personnes qui ont déjà fait la démarche.

Liste électorale

Pour participer aux différentes élections, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour les personnes ayant obtenu la nationalité française après 2018.

Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, recouvrement de l'exercice du droit de vote, citoyen européen résident en France...), vous devez faire la démarche de vous inscrire auprès de votre mairie.



Quelques rappels

BRUIT de voisinage



Si vous entreprenez des travaux bruyants ou que vous prévoyez d'organiser une fête, vous devez respecter certaines contraintes afin de ne pas importuner vos voisins :

Les plages horaires à respecter sont :

- ✓ Lundi - Vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- ✓ Samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h
- ✓ Dimanche de 10h à 12h



Les feux de déchets verts et autres déchets sont formellement interdits tout au long de l'année!

Lorsque vous réalisez des travaux sur vos habitations, ceux-ci peuvent être soumis à permis de construire ou à déclaration préalable.



N'hésitez pas à vous renseigner en mairie, si vous ne vous voulez pas être contraints de démonter vos aménagements.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des formulaires officiels ainsi que la documentation liée sur notre site internet ou l'application Illiwap dans la rubrique « Urbanisme ».

Régulièrement des chiens sont trouvés errants sur la voie publique. Il vous est rappelé que les chiens doivent être tenus en laisse lorsque vous les promenez et que vous êtes responsables des dégâts qu'ils pourraient occasionner.



En l'absence de clôture, nous vous remercions également de prendre les dispositions pour éviter qu'ils importunent les promeneurs et vos voisins.

Amicale de Coinches

LA CHASSE AUX ŒUFS

C'est par une belle matinée ensoleillée du **10 avril** qu'une quarantaine d'enfants du village ont participé à notre traditionnelle chasse à l'œuf.

La récolte de chocolats a été fructueuse pour tous et les plus chanceux se sont vu remettre un gros œuf en chocolat.

Une collation, offerte par l'Amicale, a réuni petits et grands.



VIDE GRENIERS

Pour notre édition 2023 du **30 avril**, le soleil a été généreux contribuant ainsi à la réussite de cette journée. Une cinquantaine d'exposants se sont installés à partir de 06 h 30.

Les premiers visiteurs étaient présents bien avant 08 h 00 pour faire de bonnes affaires.



La restauration et la buvette ont été assurées par les membres de l'Amicale.

L'ambiance était joyeuse et les frites craquantes.



L'Amicale de Coinches remercie les exposants, les visiteurs et c'est avec plaisir que nous vous accueillerons en 2024.

FETE DE LA MUSIQUE



La soirée du **18 juin** a débuté par une prestation d'un groupe de rock suivie d'une représentation du groupe de pole dance « Danser Sans Compter » de Saint-Dié-des-Vosges.

La soirée s'est prolongée avec des groupes de rock.

Le public, venu nombreux, a passé une bonne soirée dans une ambiance musicale et festive.

Chacun a pu déguster les délicieuses tartes flambées gratinées ou sucrées confectionnées par les membres de l'Amicale.



PARTIE DE PECHE

Plus d'une soixantaine de personnes ont participé à notre partie de pêche à la truite du 08 juillet à l'étang de Raves.

Les prises furent nombreuses et personne n'est reparti bredouille.



A midi, les participants ont partagé un repas (grillades et salades) préparé par les membres de l'Amicale.

Ce fut une belle journée ensoleillée avec une ambiance familiale et conviviale.

De nombreux enfants étaient également présents. Des sachets de friandises ont récompensé les enfants ayant pêché le plus grand nombre de truites.



REPAS DANSANT

Notre soirée dansante du **07 octobre** à la Salle Polyvalente d'Entre-Deux-Eaux a séduit environ cent cinquante personnes.

L'ambiance, assurée par **DJ THOMAS**, était au rendez-vous et la piste de danse a été occupée toute la nuit.

Le repas préparé par Stéphane CUNIN, « Chez Neness Traiteur » d'Entre-Deux-Eaux a été très apprécié.



Vous trouverez ci-dessous le programme de nos activités que nous vous proposerons au cours de l'année 2024:

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2024

Dates	Manifestation	Lieu
Lundi 1 ^{er} avril	Chasse aux Œufs	Coinches
Dimanche 28 avril	Vide-greniers	Coinches
Samedi 22 juin	Fête de la Musique	Coinches
Samedi 06 juillet	Partie de Pêche	Etang de Raves
Samedi 05 octobre	Repas Dansant	Salle Polyvalente d'Entre Deux-Eaux



Toute l'équipe de l'Amicale de Coinches vous souhaite une bonne et heureuse année 2024 et vous accueillera avec plaisir à nos activités tout au long de l'année



Pour tout renseignement, vous pouvez contacter notre Président, Gérald SIMON, au :

06 27 95 30 38 ou 03 29 52 99 71

Association Récré



LA KERMESSE DE L'ECOLE a eu lieu le samedi 4 juillet pendant l'exposition sur le thème du Japon, travaillée toute l'année par les élèves du RPI.



Malgré un temps nuageux, un chapiteau était mis à disposition pour un repas tiré du sac.

Les enfants ont eu le plaisir de s'amuser toute la journée aux stands tenus par des parents bénévoles que nous remercions !!!



Nous remercions également tous les commerçants et artisans pour les lots offerts à l'association:

Fraiperstuis, Le parc de sainte Croix, des restaurants, des bons cadeaux chez des photographes, des salons d'esthétique, des salles de sports, des produits d'entretiens, des objets de décorations, des paniers garnis....de beaux lots qui ont ravi les parents.

Le gros lot, un vol d'avion pour 2 personnes, offert par l'aérodrome de Remomeix a été gagné par Mr Bresch Sébastien de Coinches.

La kermesse 2024 aura lieu le samedi 29 juin 2024.



LA MARCHE POPULAIRE

Le Dimanche 10 septembre, la 26^{ème} marche populaire a comptés 150 marcheurs inscrits sous une forte chaleur.

Une soixantaine de repas ont été servis sous le chapiteau.



Carla Bresch, 4 ans de Coinches et Robin Jullion, 6 ans de Anould sont les plus jeunes marcheurs de cette édition.

Bravo les enfants!



Nous vous donnons rendez-vous **le dimanche 8 Septembre** 2024 pour la 27^{ème} Marche Populaire !!!

Pour rendre cette journée possible, nous avons besoin de bénévoles, n'hésitez à nous contacter au 06.84.43.31.94.

LE MARCHÉ DE NOËL

Le week-end du 2 et 3 décembre une vingtaine d'artisans se sont retrouvés dans la salle des Fêtes de Remomeix



Comme chaque année, le concours de dessins a été organisé.

Les enfants participants sont venus déposer leurs dessins dans la boîte aux lettres du père Noël.



Saint Nicolas est venu rendre visite aux petits et grands en apportant des friandises



L'ensemble des bénéfices des manifestations sont reversés aux écoles du RPI.

Association ACOIREM



L'association ACOIREM a fait l'objet d'une dissolution en fin d'année 2023 faute de nouveaux membres et de candidats pour reprendre la tête du bureau.

Les fonds récoltés au travers des différentes actions menées ont contribué notamment à financer du matériel pour les écoles du RPI, offrir des présents aux enfants scolarisés et à participer aux frais relatifs aux transports et sorties scolaires.

Un dernier bel achat a été réalisé avec l'acquisition de nouveaux vélos à destination des enfants de maternelles de l'école de Coinches.

Nous remercions tous les membres pour leur dévouement et leurs actions pendant des années pour nos enfants.

Société de chasse la Saint Hubert

La société de chasse Saint Hubert, vous souhaite une très bonne année 2024 à vous et votre famille.

Bien amicalement

Les chasseurs



Les Lilas

Le club des Lilas se réunit le 2^{ème} jeudi du mois dans la salle communale.

Venez nous retrouver pour un après-midi de jeux et de convivialité autour d'un bon gouter sympa

Bonne année 2024

La présidente Mme Gley Marie Claire



CCAS



Le samedi 9 décembre, les membres du CCAS ont accueilli les bénéficiaires des cartes cadeaux.

Comme chaque année, les enfants ont réalisé des cartes de vœux pour les accompagner.

Le dimanche 17 décembre, les membres du CCAS ont accompagné une vingtaine de bénéficiaires au repas à la table gourmande à Fraize pour un moment agréable dans la joie et la bonne humeur.



Le marché des producteurs



Les Week end du 26 et 27 novembre puis du 3 et 4 décembre l'équipe du **Sapin de Noël des Vosges** ainsi que des producteurs locaux se sont retrouvés lors d'un marché très convivial pour échanger sur leurs méthodes de travail, au plus près de la nature et dans le respect de son environnement .

C'est au total 13 producteurs qui se sont joints à l'évènement avec entre autres les producteurs présentés ci-après:



Les volailles de Yoyo, Lionel Hatton de Coinches, producteur de volailles, œufs et également de terrine de volailles et de champignons séchés.



Mauricette Lemaire, de Coinches qui élabore de succulents petits crus de fruits vosgiens.



Idéco bois Création, fabrication, vente et location d'objets en bois à Ban de Laveline



DM Champignons Producteur de champignons shiitaké (japonais) dans les Vosges

Aux Escargots de la Ménantille, situé à Etival Clairefontaine, élevage de milliers d'escargots et producteur (verrines, assiettes à la bourguignonne...)



Les Herbes du Valtin

Une belle culture de plantes médicinales et de petits fruits en agriculture bio (tisanes, sirops, confitures...)



Après 19 ans à Coinches, **Mme Murielle Oxaran**, directrice est partie rejoindre une nouvelle école, une fête a été organisée en son honneur où de nombreux anciens élèves sont venus la saluer.

Nous en profitons pour souhaiter la bienvenue à **Mme Cloé SCHOENI** qui a pris sa suite dès la rentrée de septembre.



Budget 2022

FONCTIONNEMENT

	Dépenses	Recettes
	90 412,56	85 847,07
Résultat reporté		27 070,21
TOTAL		112 917,28

INVESTISSEMENT

	Dépenses	Recettes
	0	0
Résultat reporté		391,58
TOTAL		391,58

Les Effectifs 2023-2024

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
7	7	7	5	7	6	4	11	58

Participation des communes au budget 2023 :

Coinches : 30 178.04€ – Remomeix 30 821.96€

Matériel acheté en 2023 :

Un ordinateur portable pour chacun des postes de direction, un four et un micro-ondes pour l'école de Coinches.

L'année 2023 à l'école de REMOMEIX

Le vendredi 10 mars 2023, les élèves de CM1-CM2 ont participé au quart d'heure de lecture national #10marsjelis.



Les pompiers de Sainte-Marguerite sont venus à l'école le vendredi 23 juin 2023 afin de sensibiliser les élèves de CM1-CM2 aux gestes qui sauvent. Ils ont pu apprendre la position latérale de sécurité, voir l'intérieur d'un camion de pompier et essayer la lourde tenue !



Cette année, l'école de Remomeix se renouvelle en accueillant de plus jeunes élèves. Les CP ont intégré la classe du village au côté des CM2.



Le vendredi 22 septembre 2023, les enfants ont participé à la 26^{ème} opération « Nettoyons la nature » organisée par les Centres E.Leclerc.

Ils ont ramassé 9,5kg de déchets en 1h45 sur un trajet de 2km à peine !

Le constat est sidérant et alarmant, il est primordial de veiller à tous prendre soin de nos beaux villages.



L'année 2023 à l'école de Coinches

2023 fut également une année riche en activités diverses pour les classes de Coinches avec notamment la mise en place de sorties hebdomadaires les jeudis matin pour découvrir la nature et sensibiliser les enfants à la protection de celle-ci mais l'une des plus marquante fut l'accueil des animaux de la ferme à l'école.



Distillerie

Sébastien (notre employé communal), Hubert Ringot (1^{er} adjoint) et Francis Mergy (conseiller) ont profité du mois de septembre ensoleillé pour redonner « un coup de jeune » à notre patrimoine en rénovant le toit de la distillerie.

Un grand merci à eux d'avoir revêtu le rôle de charpentier et réalisé les travaux avec succès!

Au printemps prochain, c'est l'entreprise ISOBAT qui viendra refaire les façades du bâtiment afin de terminer sa rénovation.



Distillerie et alentours

Les espaces autour de la distillerie ont été aménagés et la création d'un chemin vous permet désormais d'accéder au boulodrome. Nous remercions l'entreprise CHACHAY Silvère pour la réalisation des travaux.

Les bancs ainsi que la table de pique-nique ont été installés pour vous accueillir afin de passer des moments conviviaux en famille ou entre amis.



Vous pouvez désormais rejoindre la rue de la Corneille depuis la distillerie en traversant le pont fabriqué par notre employé communal.



Eclairage Public

La première tranche de renforcement de notre éclairage public est terminée. C'est quatre nouveaux points lumineux qui sont désormais opérationnels: rue du 8 mai, rue de la haute coinche et chemin de l'ancienne cure.

Deux nouveaux candélabres seront installés rue de la chapelle au cours du premier semestre 2024.

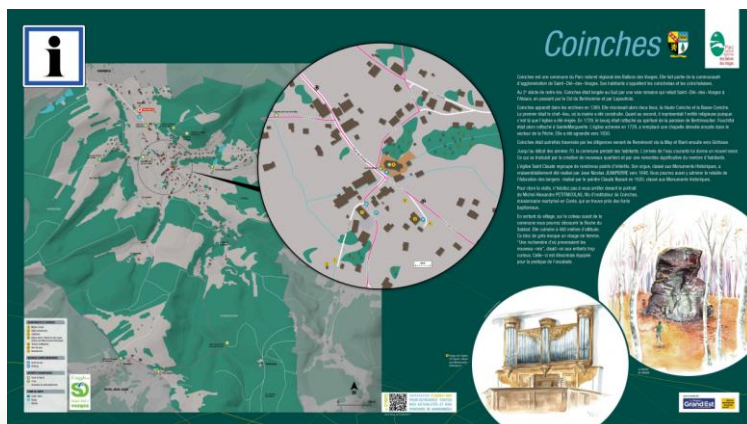
Zone de stockage

La Zone de stockage pour le sel de déneigement, le sable et le trappe sera terminée au premier semestre 2024.

Un mur d'enceinte sera édifié en aggro-coffrant et un portail coulissant y sera installé.

Panneau d'information

En partenariat avec le Parc naturel régional des Ballons des Vosges, nous avons réalisé un panneau d'information sur notre village qui sera installé prochainement rue du 8 mai. Celui-ci mettra en avant les éléments remarquables de notre village, ainsi que les différents chemins de randonnée.



La cour d'école

Nous réalisons actuellement des études concernant la réalisation de travaux permettant la dés-imperméabilisation de la cour de notre école, afin de favoriser l'infiltration des eaux pluviales dans le sol et une nouvelle répartition des espaces pour les enfants.

Aménagement du Centre Bourg

Nous étudions également les possibilités d'aménagement de notre centre bourg, avec la volonté d'améliorer le stationnement autour de la mairie et de notre école et sécuriser les déplacements des piétons.

Naturellement, nous intégrons à nos réflexions les possibilités d'enfouissement des réseaux aériens électriques, téléphoniques et d'éclairage public disgracieux.

Panneaux photovoltaïques

Face à la forte hausse du prix de l'électricité, nous avons consulté plusieurs entreprises locales pour envisager l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de notre mairie.

L'électricité ainsi produite, permettra de faire face à nos propres besoins énergétiques dans nos bâtiments communaux et de revendre les surplus sur la période estivale où ceux-ci ne sont pas ou peu utilisés.

Le cimetière

Nous allons prochainement acquérir une nouvelle parcelle d'environ 300m² qui nous permettra d'agrandir la taille de notre cimetière.

Notre village change, il évolue en fonction des départs et des arrivées, des naissances et des décès.
Notre registre en porte les traces. En voici le détail pour l'année 2023.

Décès

Mme Grandidier Christine, rue de la May, le 9 janvier

Mr Antoine Claude, rue de la May, le 10 janvier

Mr Gley Bruno, rue du 11 Novembre, le 19 février

Mme Didelot Mireille, rue de la Haute Coinche, le 22 février

Mme Lemaire Antonia, rue de la Corneille, le 25 mai

Mr Huot Alain, rue du 11 Novembre, le 3 juin

Mme Didier Paulette, rue du 11 Novembre, 21 août

Mme Vincent Noëlle, rue de la mairie, le 28 octobre

Mr Vincent Gérard, rue de la mairie, le 27 décembre

Nous présentons nos sincères condoléances à leurs familles, qu'elles soient assurées que toutes nos pensées les accompagnent en ces moments difficiles.

Naissances

Daphné Pressager, née le 27 juin 2023 - Fille de Mr et Mme Pressager Virgile, rue du 11 novembre. Bienvenue à ce petit bout de chou et félicitations aux heureux parents.

Baptême républicain

Nous avons eu le plaisir d'accueillir, Sandro Trouvat pour son baptême le 2 septembre 2023.

BIENVENUE !

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants au sein de notre joli village.

Mr et Mme FESSLER Yves, rue du 8 mai

Mr et Mme WILHELM Frédéric, 340 rue de la Chapelle.

Ordures Ménagères



Pour rappel, la loi impose la mise en place d'un système unique pour les 77 communes à compter du 1^{er} janvier 2024

Les membres du conseil communautaire de l'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges ont décidé lors de la séance du lundi 12 septembre 2022, d'instaurer la **Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (REOMi)** sur l'ensemble du territoire de l'agglomération à cet horizon. C'est donc le même système que celui actuellement en vigueur à Coinches et sur les communes de l'ancienne communauté de communes de Fave, Meurthe, Galilée qui a été validé.

Lors du conseil communautaire du 11 décembre 2023, deux grilles tarifaires différentes ont été voté, une première pour les communes de notre secteur qui bénéficiait déjà de la REOMi et une seconde pour les autres communes de manière transitoire, afin de permettre la mise en place des différents équipements.

Malheureusement les nouvelles grilles tarifaires seront moins incitatives, avec une part fixe plus importante que dans notre système actuel et un abonnement dont le prix sera fonction de la composition du ménage. Néanmoins, celui-ci comprendra toujours 12 levées et 40kg.

Compte tenu des nombreux investissements à réaliser sur nos territoires, notamment pour la mise en conformité et la modernisation de nos déchèteries, mais aussi l'acquisition de nouveaux équipements, la hausse des tarifs semblait donc inéluctable.

Nous travaillons désormais, avec d'autres élus de notre ancienne communauté de commune pour une modification de notre grille tarifaire, en espérant que celle-ci puisse s'appliquer dès le second semestre 2024.

***Pour préserver votre budget et l'environnement ,
l'Agglo vous propose des équipements éco-
responsables à prix avantageux !***

La Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges va très prochainement offrir la possibilité aux habitants du territoire de s'équiper d'un récupérateur d'eau de pluie et de dispositifs réducteurs de débit pour la cuisine, la salle de bain et les WC, à un tarif très avantageux.

Ces équipements, clé en main et faciles à installer, permettront à chacun d'agir tout autant pour son porte-monnaie que pour la préservation de la ressource en eau ou encore pour la biodiversité.

Les détails concernant les modèles et les tarifs seront dévoilés en février, et les inscriptions seront ouvertes à partir de mars 2024. (opération limitée à un récupérateur par foyer).

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Mme Céline PRIME au 06 30 20 46 14 ou par courriel sur l'adresse dédiée:
recup-eau@ca-saintdie.fr.



nouveau

DES BACS JAUNES

pour les déchets recyclables



1 Réservez-le auprès du service Déchets par téléphone au 03 29 52 65 56 ou par email à service-déchets@ca-saintdie.fr

2 Venez le retirer au service Déchets,
Place de l'Europe à Saint-Dié des Vosges
Les lundi, mardi et jeudi de 9H à 12h et de 14H à 17h
Les mercredi et vendredi de 9h à 12h
Le règlement s'effectue uniquement en chèque ou en espèces

bac jaune de 240 litres 43 €

bac jaune de 360 litres 64 €

bac jaune de 660 litres 145 €



Nous vous rappelons que les ordures ménagères doivent être mises dans vos conteneurs à clé et qu'elles ne doivent pas être déposées n'importe où.

La commune peut verbaliser les contrevenants en cas de non-respect de ces obligations.

Obtenez un **COMPOSTEUR** à prix **RÉDUIT**

COMPOSTEURS :

Plastique 350 L : **29 €**

Plastique 600 L : **44 €**

Bois 350 L : **34 €**

Bois 600 L : **49 €**

Règlement en espèces
ou en chèque.

EN
CADEAU :
un bio-seau et un
guide pratique !



PRATIQUE :

- Moins d'odeurs dans votre poubelle
- Une poubelle plus légère : jusqu'à 30% de volume en moins !
- Moins de trajets en déchetterie

ÉCONOMIQUE :

- Un fertilisant naturel
- Un arrosage réduit

ÉCOLOGIQUE :

- Moins d'incinération
- Moins de transport

Pour réserver votre composteur

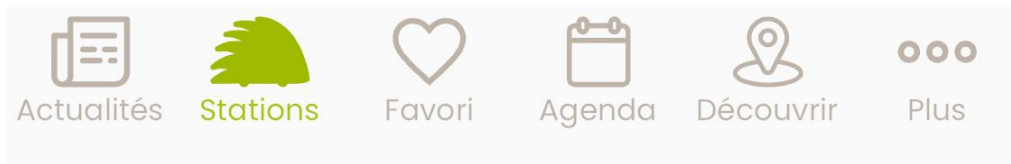
Contactez le service Déchets de la communauté d'agglomération de Saint-dié-des-Vosges par téléphone au 03 29 52 65 56
ou par email à service-dechets@ca-saintdie.fr




A compter du 1er Mars, notre village aura son propre site internet: www.coinches.fr

Vous y retrouverez toutes les informations et les actualités concernant notre village. Vous pourrez également accéder aux nouvelles rubriques ci-dessous.


Celles-ci sont d'ores et déjà accessibles depuis l'application illiwap, dans l'onglet « station » puis « Mairie de Coinches »



Station favorite



Mairie de Coinches
88100



Abonné ✓

Autres services

-  Procès-verbal de Conseil Municipal
-  Calendrier Collecte des Ordures Ménagères
-  Urbanisme
-  Menu de la cantine
-  Trait d'union
-  Analyse d'eau



« Un dimanche ensoleillé sur les hauteurs de Coinches »

- **Directrice de la publication** : Séverine BATOT
- **Nos remerciements à toutes les personnes ayant apporté leur concours à l'élaboration de ce bulletin.**
- **Imprimeur**: INTERTRACE à Pair-et-Grandrupt
- **Crédits photos** : Mairie de Coinches
- **Tous droits réservés** : Mairie de Coinches
- **Dépôt légal** : 1^{er} trimestre 2024



Mairie

1 place Pierre Grandidier 88100 Coinches

Tél: 03.29.51.73.83

Email: mairie@coinches.fr

Site internet: www.coinches.fr

Horaires d'ouverture au public:

Le lundi de 8h30 à 10h00 et de 14h00 à 17h00

Le jeudi de 8h30 à 12h00

Le samedi de 8h30 à 11h30 (hors vacances scolaires)

Numéro en cas de pannes:

Eau: 07.87.41.77.42

ENEDIS: 09.72.67.50.88

Téléphone ou Internet:

<https://suivi-des-incident.s.orange.fr>



Vous retrouverez toutes les informations et les alertes sur notre village grâce à l'application illiwap directement sur votre téléphone ou votre ordinateur ainsi que sur la page Facebook « BIEN VIVRE A COINCHES ».